



MAIRIE DE MERCEY-LE-GRAND BULLETIN MUNICIPAL n° 354



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 5 DECEMBRE 2025

Présents : Mmes Christel ANTOINE, Michèle FICHET, Danièle HENRY, Denise MARSOT, Audeline MOMY, Nadia NICOLAS, Laure PALLAUD ; Mrs Didier AUBRY, Christophe BONNEFOY, Denis BONNEFOY, Florian BONNET, Fabien CADOUX, Sébastien LABOURE, Serge SEGUIN.

Absent excusé : Michaël LAMBLA donne procuration à Christophe BONNEFOY

MOT DU MAIRE : Meilleurs vœux et rendez-vous le vendredi 9 Janvier 2026 à 19h

Il ne reste que deux semaines pour clore l'année 2025. Ces fêtes de fin d'année qui approchent à grands pas sont un moment de retrouvailles, de plaisirs partagés avec votre famille et vos amis qui parfois sont éloignés. J'espère de tout cœur, pour vous tous, que ce moment soit signe d'amour et d'amitié.

L'équipe municipale s'associe à moi, pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi qu'un début d'année 2026 plein d'espérance. Les guirlandes communales ont été installées par les collègues du conseil municipal Christophe, Fabien, Michaël, Serge aidés par Renaud : c'est une belle tradition qui se perpétue pour signifier l'arrivée des fêtes. Danièle et Louise ont décoré les espaces verts communaux avec des sapins blancs, des petits bonhommes faits de rondins. Chacun chez soi, rivalise d'imagination pour mettre un sapin, des décorations dans sa maison ou dans son jardin. Le temps s'arrête, les pensées deviennent plus positives, ces moments de bonheur font un peu oublier les moments plus délicats de la vie.

Nous avons tous besoin de cette convivialité, de ces regards tendres, de ces mots doux qui embellissent la vie. Sachons profiter de ces instants parfois magiques, de ces petits plus qui nous transcendent.

Toute l'équipe municipale vous donne rendez-vous le vendredi 09 janvier 2026 à 19h à la salle polyvalente pour les vœux du maire et de l'équipe municipale. Ce seront les derniers vœux de ce conseil municipal élu en 2020 qui aura pendant 6 ans été à votre service.

Un verre de l'amitié clôturera ses vœux avec ses galettes confectionnées par Olivier, du café restaurant de Mercey « O deux fontaines ».



Didier AUBRY



DELIBERATIONS



REFECTION VOIRIES TROTTOIRS ET DEMANDES DE SUBVENTIONS

La commission voirie s'étant réunie afin d'analyser les améliorations à apporter, Florian BONNET présente les aménagements de sécurité à effectuer et le chiffrage associé. Pour chaque projet, trois entreprises ont été consultées, l'offre la mieux disante est proposée :

- Réfection voirie, trottoirs et voies partagées Rue des Grandes Vernes = 99 616.95 € HT de l'entreprise ROGER MARTIN
- Réfection et/ou création de trottoirs = Rues de Romain, du Petit Mercey, de Fontenelle ; création arrêt de bus Rue d'Etrabonne = 52 151.79 € HT de l'entreprise ROGER MARTIN

Après échange, le conseil municipal délibère à la majorité avec 12 pour, 3 abstentions l'offre présentée et charge Monsieur le Maire d'effectuer les demandes de subventions associées.

INTEGRATION DES RESULTATS DU SIVOS

L'arrêté n° 25-2025-09-23-00003, émis par la Préfecture du Doubs le 23 septembre 2025, prononce la dissolution du syndicat intercommunal scolaire de Saint-Vit. L'actif et le passif sont répartis entre les communes membres au prorata de leur population, conformément aux délibérations du conseil syndical et des communes.

Pour la commune de Mercey-Le-Grand, les écritures de liquidation se traduisent par

- **Recettes de fonctionnement (R002) : +103,16 €**
- **Dépenses d'investissement (D001) : -793,55 €**

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'intégration de ces résultats.

COMPLEMENTAIRE SANTE

A partir du 1^{er} janvier 2026, tous les employeurs publics doivent proposer une participation à une complémentaire santé pour leurs agents pour un minimum de 50 % du montant de référence. Pour se faire, deux solutions sont proposées : la labérisation ou l'adhésion au contrat groupé. Monsieur le Maire propose une adhésion au contrat groupé négocié par le Centre de Gestion du Doubs, avec la MNT avec une prise en charge par la commune de 50 % du montant de référence, soit 15 € par agent, par mois.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité l'affiliation au contrat groupé et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires.



OUVERTURE DE CREDITS AVANT VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Le Maire explique que la commune ne peut engager des dépenses d'investissement, entre janvier et mars, sauf si une autorisation budgétaire spéciale est votée, limitée à 25 % du montant de l'exercice de l'année précédente (hors emprunts et reste à réaliser).

Après délibération, le Conseil municipal **approuve à l'unanimité** cette autorisation budgétaire spéciale, et autorise le mandatement et la liquidation des dépenses d'investissements, à hauteur de 119 540 €, avant le vote du budget primitif 2026.



INFOS DIVERSES

CELEBRATION DE NOËL : mercredi 24 décembre à 17h45, église St-Martin

La crèche sera animée par les enfants du catéchisme, dirigée par Stéphanie CADOUX. Ils seront accompagnés par des musiciens et leurs parents. L'église sera chauffée, alors n'hésitez pas à venir partager ce moment de paix. Une collecte de dons non périssables sera effectuée au profit de la maison de l'entraide de Saint-Vit.



CONCERT LE BAL DES SALES GOSSES : samedi 10 janvier à 17h, salle polyvalente

L'association Les Enfants d'Abord vous offre un concert en famille.

Réservation obligatoire au 06 63 07 94 97

A VOS AGENDAS

Dimanche 14 Décembre 2025, 12h : Repas des ainés et de l'équipe municipale, Salle polyvalente

Vendredi 9 janvier 2026, 19h : Vœux du Maire et du conseil municipal, salle polyvalente

Samedi 10 janvier 2026, 17h : Concert gratuit Le bal des sales gosses

Vendredi 16 janvier 2026, 19h : Réunion publique sur le nouveau mode de scrutin



Elagage des espaces verts par Renaud :



Bilan atelier sécurité routière pour senior avec la MAIF : 12 participants guidés par 4 bénévoles de la MAIF



Fermeture du secrétariat de Mairie du
23 décembre 2025 au 5 janvier 2026 inclus
L'équipe municipale vous souhaite de merveilleuses fêtes de fin d'année !

Nous vous souhaitons
de joyeuses fêtes
et une année pleine
de grandes joies et
de petits bonheurs
♥



Rendez-vous en Mairie :
1 rue de l'Eglise
25410 MERCEY LE GRAND



Permanences de Mairie :

Lundi 8h -12h30 ; Mardi 8 h - 18 h ; Vendredi 8h – 12h.
03.81.58.24.52 ♦ mairie.mercey@orange.fr ♦ www.merceylegrand.fr